



Compte rendu de réunion N°7 du Comité « Développement durable – Ecologie »					Présence	Diffusion	Conv. Proch. Réunion	
Du mercredi 19 mai 2021 à 18h30 en Visioconférence								
	Nom	Tél		E-mail				
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM							
	M. COMORETTO Christophe M. BRUSTON Joel			christophe.comoretto@mairie-lherm.fr joel.bruston@mairie-lherm.fr	X	X	X	
	Mme BOYE Brigitte Mme BOULP Lauriane M. Philippe GAURIER Mme RABARJAONA Ludivine Mme Sophie MOREAU Mme MIRASSOU Florence Mme PHI VAN NAM Mei-Ling Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha M. SABATHIE René						X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
<i>Citoyens</i>	M. ARQUE Georges M. BROUILLAUD Christophe Mme DORIANE Silvestre M. PARANTHOEN Mathieu Mme DASSONVILLE Amélie Mme MASSON Martine Mme NEPOTE Nicole Mme HOEK Carolina M. ANASTASE Matthieu Mme ROUALDES Stéphanie Mme RAIZONVILLE Catherine M. BERTHELEMY Michel LOW-KAME Dominique LOW-KAME Thierry MJC LHERM Magali MATCHESON Mme GUILLOT Amandine Stagiaire mission « Energie-Climat »				X	X	X	
						X	X	
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
							X	X
<i>Autres Intervenants</i>	<i>Nature en Occitanie : GAND Clémentine LACROQ Lise</i>				X	X		

Prochaine réunion :

Jeudi 24 juin à 18h30 Salle du Conseil municipal et en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

1. Intervention de l'association « Nature en Occitanie » à propos de l'ABC.
2. Compte-rendu du groupe de travail « nichoirs », suite réunion avec Symbiosphère.
3. Jardins partagés : résultats du questionnaire et suite à donner
4. Plantations, fleurissement du village et micro-forêts : future réunion du groupe de travail correspondant
5. Questions diverses

II. Intervention de l'association « Nature en Occitanie »

Clémentine GAND et Lise LACROQ nous présentent deux dispositifs en faveur de la biodiversité :

1. Dispositif TEN (Territoire engagé pour la Nature)

Ce dispositif est financé par le FEDER, la Région, la DREAL et l'agence ADOUR GARONNE.

Un appel à projet à ce sujet est en cours depuis le 06/04/2021 jusqu'au 09/07/2021.

Il s'agit de programmer 3 actions prioritaires sur la commune, à réaliser dans les 3 ans qui suivent l'engagement. La mise en œuvre est réalisée par l'ARB (Agence Régionale de la Biodiversité).

Cet engagement, s'il est pris par la commune, doit faire l'objet d'une délibération du Conseil municipal. Mais cette délibération peut être prise après le dépôt du dossier.

Les actions doivent faire l'objet d'un suivi avec des indicateurs correspondants.

Le Comité pense comme actions à la mise en œuvre de nichoirs, à la réalisation de plantations, à la mise en œuvre des jardins partagés.

Comme partenaires, il pourrait être fait appel à l'association « Arbres et paysages d'Autun » (<https://www.arbresetpaysagesdautan.fr/>)

L'association peut nous accompagner pour cet engagement de la commune à postuler pour obtenir le label TEN.

2. Atlas de la Biodiversité communale (ABC)

La Commune peut s'engager dans une démarche de mise en œuvre de la biodiversité sur son territoire :

« L'Atlas de la Biodiversité Communale : s'approprier et protéger la biodiversité de son territoire. »

Cette démarche est plus compliquée, car elle nécessite un investissement beaucoup plus important, à la fois en énergie, temps et également financier. Pour bien faire, il faudrait disposer d'un.e chargé.e de mission pour cela. Et ce n'est pas dans les moyens de la commune, en tout cas pour le moment.

Il pourrait être envisagé de faire porter cette démarche par la Communauté de communes. Ceci d'autant que la ville de Cazères souhaite s'y engager, et qu'il suffit qu'il y ait deux communes prêtes à le faire pour que le projet puisse démarrer au niveau de la CC. Contact a déjà été pris avec Cazères. A suivre donc... Mais dans ce cas, il faut que la démarche TEN soit également portée par la CC.

A voir donc avec la ville de Cazères, puis avec la Communauté de communes si ces démarches peuvent être portées au sein de celle-ci.

III. Points abordés

1. Groupe de travail « Nichoirs » :

Ludivine et Martine sont les deux animatrices de ce groupe qui s'est réuni le 29 avril avec « Symbiosphère ».

C'est une SCOP (Société Coopérative) faisant partie du réseau des ESS (Economie Sociale et Solidaire) qui travaille dans le domaine du Zéro déchet, des nichoirs, etc.

Elle prodigue des conseils et fait de la sensibilisation, des suivis écologiques, des animations, des conférences avec divers supports.

Elle conseille de commencer par un seul type de nichoirs, à l'automne.

Il serait bon d'établir un premier diagnostic des oiseaux de la commune, et de communiquer à ce sujet.

Des ateliers avec les jeunes de l'Espace jeunes pourraient être mis en œuvre.

Les nichoirs pour mésanges sont occupés très facilement.

Les Compte-rendus et documents de ce groupe de travail sont mis dans le répertoire « Nichoirs » dans le drive du Comité (lien en fin de Compte-rendu).

2. Jardins partagés

Il y a eu 19 réponses au questionnaire, avec 6 personnes intéressées pour jardiner sur une parcelle personnelle et 3 personnes intéressées pour jardiner sur une parcelle partagée. Les autres souhaitent participer à la construction du projet.

Une réunion est prévue prochainement pour faire le point avec les personnes qui se sont manifesté.

Une visite sera également organisée par Catherine aux jardins familiaux de Tournefeuille et à ceux de Plaisance du Touch.

Les Compte-rendus et documents de ce groupe de travail sont mis dans le répertoire « Jardins partagés » dans le drive du Comité (lien en fin de CR)

3. Plantations- Fleurissement du village

Ce groupe de travail va être constitué sur ce sujet, qui comprendra également le fleurissement du village, avec des membres du Comité « Urbanisme-Cadre de vie-Assainissement » dans le cadre du développement du cadre de vie du village.

Une réunion est prévue le 25 mai, qui portera sur l'aménagement du rond-point à l'entrée du village et sur les plantations à prévoir. En particulier, il faut prévoir une haie suffisamment large entre la zone de ZAC de Coucours (en face du Supermarché) et la zone habitation.

Espace de travail partagé), le repas « Croque » élaboré à partir de produits récupérés.

L'après-midi a été consacré à faire le point sur l'avancement des actions de la commune vis-à-vis du « Pacte pour la Transition » qui a été signé avec 3PA et adopté à l'unanimité par le Conseil municipal dans le Règlement intérieur.

Le document issu de ce travail est joint en annexe, de même que le Guide de la Transition, qui développe chacune des mesures du Pacte.

IV. Prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au jeudi 24 juin à 18h30 dans la Salle du Conseil et en visioconférence.

V. Annexes

- Plaquette de présentation « Territoire engagé pour la Nature » dans « Réunion n°7 19-05-2021 »
- Documents et Compte-rendus du Groupe de Travail « Nichoirs » dans le répertoire « Nichoirs »
- Documents, photos, et Compte-rendus du Groupe de travail « Jardins partagés » dans le répertoire « Jardins partagés »
- Documents, photos et compte-rendus du Groupe de Travail « Plantations-Fleurissement du village » dans le répertoire « Plantations-Fleurissement du village »
- Tous ces documents sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/efrW>